



**PREFECTURE
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°78-2024-179

PUBLIÉ LE 21 MAI 2024

Sommaire

Préfecture des Yvelines / Cabinet

78-2024-05-06-00013 - Arrêté portant attribution de la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement (1 page) Page 3

78-2024-05-06-00014 - Arrêté portant attribution de la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement (1 page) Page 5

Préfecture des Yvelines

78-2024-05-06-00013

Arrêté portant attribution de la médaille de
bronze pour actes de courage et de dévouement



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Service du cabinet
Bureau de la représentation de l'État**

**Arrêté portant attribution de la
médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement**

**Le préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Arrête :

Article 1^{er} : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Jean-Baptiste LAGOARDE, Brigadier-chef de la Circonscription de police nationale de Versailles,
- Monsieur Kévin LORPHELIN, Brigadier-chef de la Circonscription de police nationale de Versailles,
- Monsieur Pierre VERNIER LE HOLLOCO, Brigadier-chef de la Circonscription de police nationale de Versailles,
- Monsieur Alexis LABELLE, Gardien de la paix de la Circonscription de police nationale de Versailles.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Directrice de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Versailles, le **08 MAI 2024**

Le préfet,


Frédéric ROSE

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe - Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr

Préfecture des Yvelines

78-2024-05-06-00014

Arrêté portant attribution de la médaille de
bronze pour actes de courage et de dévouement



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Service du cabinet
Bureau de la représentation de l'État**

**Arrêté portant attribution de la
médaillon de bronze pour actes de courage et de dévouement**

**Le préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

Arrête :

Article 1° : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

- Monsieur Anthony CAPIAU, Brigadier-major de la Circonscription de police nationale de Plaisir,
- Monsieur Thibaut CHERON, Brigadier-chef de la Circonscription de police nationale de Plaisir,
- Monsieur Maxime KECK, Brigadier-chef de la Circonscription de police nationale de Plaisir,
- Monsieur Yassine KOUROUT, Gardien de la paix de la Circonscription de police nationale de Plaisir,
- Monsieur Tristan ROBERT, Policier-adjoint de la Circonscription de police nationale de Plaisir.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général et Madame la Directrice de Cabinet sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Versailles, le **08 MAI 2024**

Le préfet,

Frédéric ROSE

Adresse postale : 1 rue Jean Houdon - 78010 Versailles Cedex
Accueil du public : 1 avenue de l'Europe - Versailles
Tél : 01.39.49.78.00

Retrouvez nos jours et horaires d'ouverture d'accueil du public sur le site : www.yvelines.gouv.fr